INFOS
et conditions

Cérémonies laïques et apéritifs de mariage

Cérémonie laïque

La mise en place d'une cérémonie coûte Fr. 300.- de base. Elle comprend : l'utilisation des lieux, la mise en place des chaises, l'utilisation de notre arche si souhaitée, table pour le cérémonant, petite sono.

En cas de beau temps, elle peut se faire à l'extérieur dans le parc et tout le monde peut être assis.
En cas de pluie, elle peut se faire sous nos parasols.
L'espace couvert permet à 80 personnes d'être assises, les autres convivs restent debout.

Durée maximum : 1.5 heures
Minimum 80 personnes, maximum 250 personnes

Apéritif de mariage

Nous sommes vignerons et vous proposons avec plaisir nos propres vins ainsi que les bières artisanales de la brasserie du Haut Lac. Nous faisons notre propre thé froid et proposons également du jus de pommes artisanal. D'expérience, il faut compter une douzaine de francs par personne pour les boissons (nous les comptons à la consommation). Nous n'offrons pas la possibilité d'amener vos boissons moyennant un droit de bouchon.

Nourriture :
Nous proposons 3 forfaits différents de Fr. 12.- à 20.- par personne selon nos offres en lien
https://www.abbaye-de-salaz.ch/mariage

Durée jusqu'à 2.5heures de temps
Minimum 80 personnes, max 250 personnes

Emplacement : extérieur si beau, intérieur si mauvais.

Ce qu'il faut savoir...

Toute décoration (confettis à lancer sur les mariés, fleurs,...) doit être discutée au préalable.
Les lâchers de ballons ne sont pas autorisés.

La diffusion de musique est possible et doit être annoncée au préalable.
L'Abbaye de Salaz peut imposer une baisse du volume sonore si elle le juge trop élevé.

Le parc et les salles se trouvent sur un même niveau. L'accès aux WC se fait par 6 larches marches d'escaliers.

Une grande place située entre les deux hangars de l'exploitation de l'Abbaye de Salaz est à disposition. Le chemin d'accès à l'Abbaye de Salaz doit rester dégagé.

RESERVATION

Les coordonnées des mariés sont demandées pour valider la réservation.
Un montant de Fr. 300.- est perçu pour les frais de dossiers (correspondances, visites des lieux, rendez-vous,...).

Le paiement se fait sur facture à 30 jours.

Abbaye de Salaz, 22.09.2021